



**Fédération Européenne
des Médecins Salariés**
European Federation
of Salaried Doctors

Date:	25-04-2016	Document:	F16-023 FR
Title:	Rapport National Portugal		
Author:	FNAM		

RAPPORT PORTUGAL

mai 2016

Après les élections législatives en octobre dernier, la coalition de droite qui avait gouverné le pays au cours des quatre dernières années, bien que étant la force la plus votée, a perdu la majorité absolue qui avait au Parlement; ayant été désignée pour former le gouvernement, elle a vu cependant rejeté son programme.

En conséquence, et après des négociations, il y a eu un accord entre les forces de gauche qui a permis la formation d'un gouvernement du Parti Socialiste avec le soutien parlementaire du Parti Communiste, le Bloc de Gauche (gauche radicale) et le Parti, Les Verts.

Le ministre de la Santé actuel est un médecin de la carrière de santé publique, avec une vaste expérience dans la gestion de différents hôpitaux.

Parmi les différentes mesures déjà prises, nous mettons en évidence la création de trois coordinations nationales - pour la réforme des soins de santé primaires, des hôpitaux et des continuum des soins.

Les relations du gouvernement avec les syndicats, bien que toujours à une phase préliminaire, on attend un dialogue positif qui conduit à surmonter la plupart des conflits qui se sont opposés les administrations des services et les médecins.

Aujourd'hui, l'un des principaux problèmes que nous discutons a à voir avec la formation spécialisée des jeunes médecins; selon certains courants d'opinion, Portugal a déjà de médecins en excès et l'Association Médicale estime que les capacités de formation sont épuisées, donc il est inévitable que tous ne peuvent pas accéder à l'expertise.

Plutôt, les syndicats comprennent qu'il ya encore graves besoins médicaux chez nous et sont fermement opposés à ce qu'on peut avoir des médecins non qualifiés, qui ne servent qu'à créer une armée de main-d'œuvre pas cher.

Les deux syndicats (FNAM et SIM) restent unis dans les aspects essentiels de la défense des intérêts des médecins.

mai 2016